INVESTIR EN RÉGIONS

La nouvelle donne territoriale

Au terme de la grande réforme administrative en cours, les nouvelles régions vont devenir des acteurs incontournables du développement économique. Le point sur ce qui va changer pour les entrepreneurs porteurs de projets.

Les 13 régions métropolitaines après la réforme

(dont collectivité territoriale de Corse)

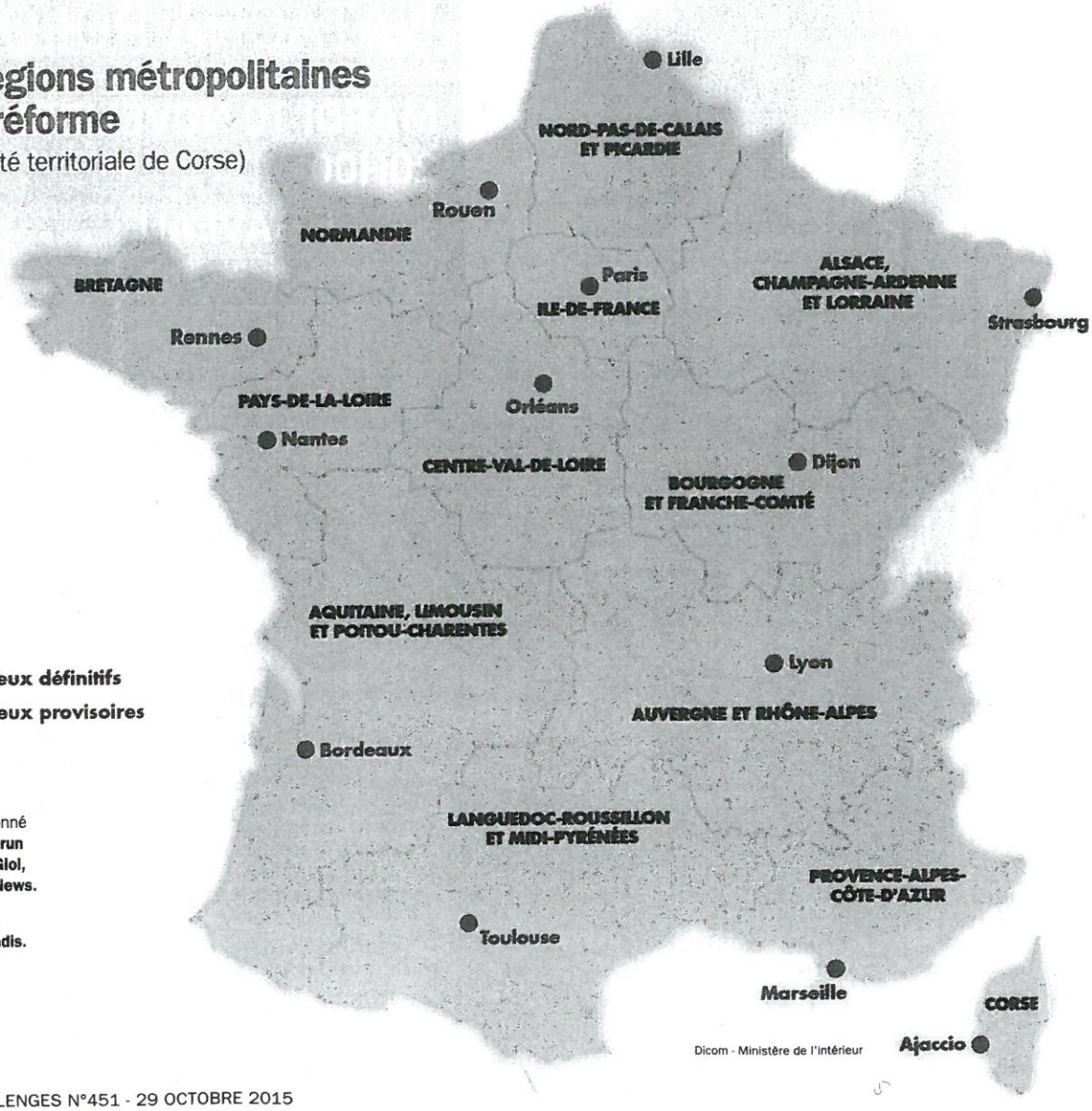

Dicom - Ministère de l'intérieur

Dossier coordonné par **Caroline Brun** avec **Charles Giol**, **Agence Forum News**.

Rédaction **Stéphanie Condis**.

Les régions prennent du galon. Suivant la réforme de la loi NOTRe (nouvelle organisation territoriale de la République), votée cet été, elles vont désormais piloter la politique économique des territoires. Chargées de la distribution des aides directes aux entreprises et de la conception des schémas d'aménagement et de développement économique suivis par les collectivités locales, elles deviennent les principales pourvoyeuses d'aides aux PME et TPE. Et si les départements vont perdre le pouvoir qu'ils avaient dans le domaine économique, les douze métropoles créées par la loi Mapam (modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles) de 2014 deviennent également des acteurs importants en la matière. L'objectif est de simplifier le paysage pour les entreprises, de leur offrir une meilleure lisibilité concernant les aides et les accompagnements dont elles peuvent bénéficier, et de limiter le nombre d'interlocuteurs pour éviter de s'éparpiller et pour réduire les délais de traitement des demandes. D'autant que si la région investit aux côtés des créateurs d'entreprise ou de filiale en région, ou de ceux qui veulent déménager leur société en changeant de région, leurs projets sont davantage susceptibles d'intéresser les banques, rassurées par la participation de l'institution.

3 000 entreprises franciliennes déménagent chaque année dans une autre région.

70 % des créateurs ou repreneurs d'entreprise ne sont pas accompagnés.

50 % de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), ancienne taxe professionnelle, reviendra aux régions à partir de 2017, contre 25 % auparavant.

Concurrence entre territoires

Les nouvelles régions auront d'autant plus de poids économique qu'elles seront pour la plupart plus grandes : seules six demeurent inchangées, et, au total, douze entités ont été créées, toutes dépassant les 2 millions d'habitants. L'idée est de s'aligner sur l'échelle européenne : *« Cela devrait permettre de créer des moteurs de décisions économiques plus puissants, sur le modèle des Länder allemands*, remarque Antoine Colson, cogérant de Parcours France, salon annuel des projets en régions. *Cependant, le budget de l'Ile-de-France reste par exemple très inférieur à celui de la Bavière. »* La question des moyens financiers est aussi soulevée par Alain Rousset, président de l'Association des régions de France ; d'autant que, dans le cadre de la réorganisation du territoire, les présidents de région aimeraient doubler, voire tripler, les 700 millions d'euros annuels d'aides distribuées aux entreprises. *« Car le couple qui marche bien en Europe, c'est l'association PME-régions »*, estime Alain Rousset, qui préside également le conseil régional d'Aquitaine. Mais les régions rivalisent entre elles, dans une compétition internationale visant à attirer investisseurs et entreprises. La concurrence fait aussi rage à l'intérieur de l'Hexagone entre les territoires, tous désireux de créer des emplois, de la richesse, de la croissance. *« Rhône-Alpes, Aquitaine et Pays de la Loire ont aujourd'hui plus d'emplois qu'avant la crise*, souligne Antoine Colson, qui vient de lancer la publication trimestrielle L'Observatoire économique des régions. *Ces trois régions ont même créé davantage d'emplois que l'Ile-de-France, où le coût du travail est le plus élevé d'Europe ! »* Et même s'il est vrai que les salaires des grands patrons parisiens ▶▶▶

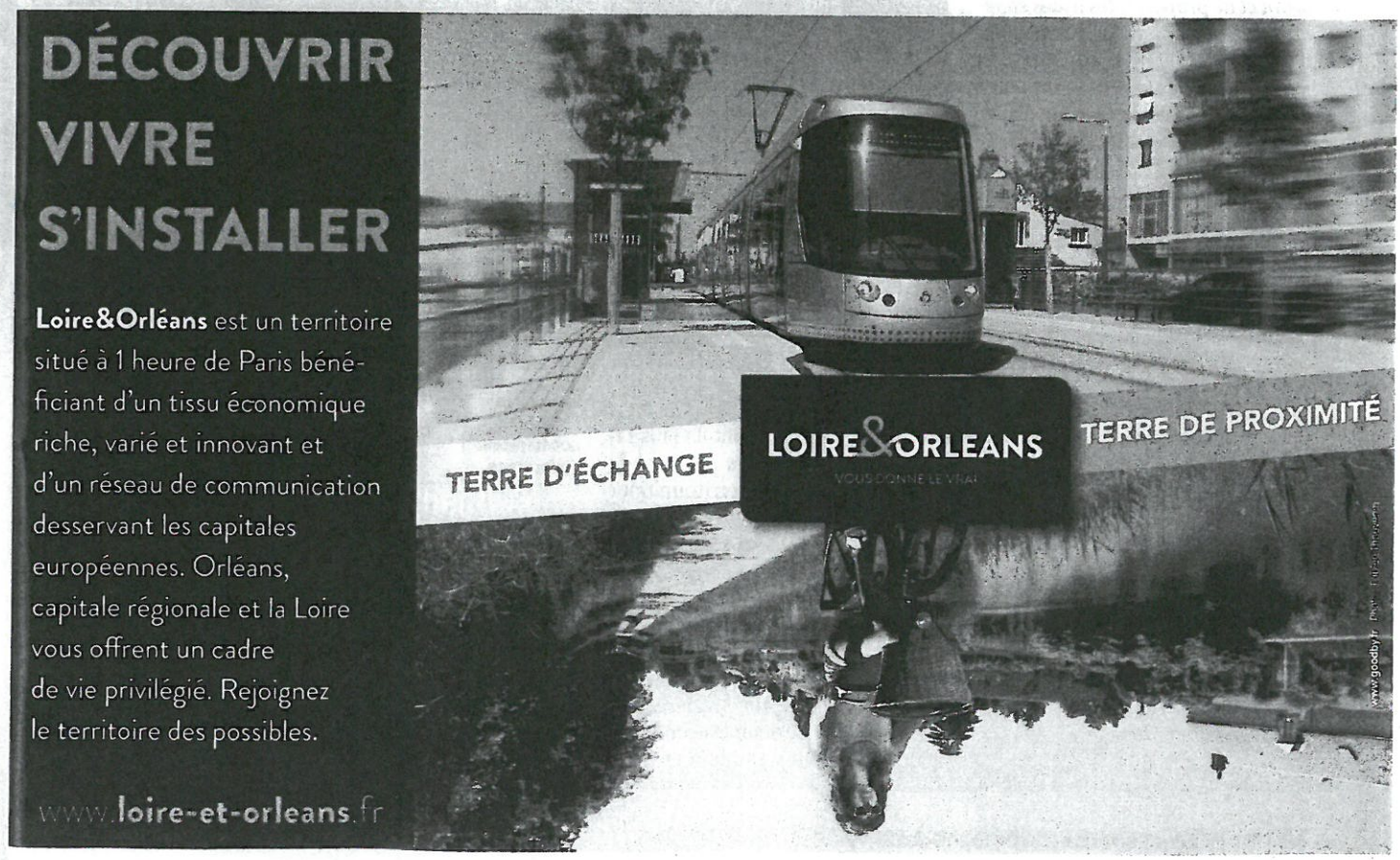

▶▶▶ font monter la moyenne, il s'agit d'un contre-argument non négligeable pour les entrepreneurs, tout comme les hauts niveaux de loyers, la saturation des transports, etc. Les autres régions ont donc une carte à jouer : ainsi, la Basse-Normandie, l'Auvergne, l'Alsace, la Franche-Comté se défendent très bien en termes de créations d'entreprises.

Non aux « chasseurs de primes »

Selon Jean-Yves Heyer, directeur général de l'agence de développement économique Invest in Reims, en 2014, il y a eu environ 350 implantations de filiales développant une activité de plus de 20 salariés en dehors de la région de leur siège. *« La moitié est allée sur le littoral, que ce soit la façade ouest ou la côte méditerranéenne. Un tiers s'est installé à Paris ou à Lyon. Le reste de la France s'est partagé les 20 % restant. »*

Mais Antoine Colson met en garde les régions qui voudraient séduire coûte que coûte les entrepreneurs : *« Il faut éviter le dumping en basant le développement économique sur la durée plutôt que de couler du béton et de proposer des aides éphémères. »* Et bien sûr, les régions n'ont pas intérêt à appâter des *« chasseurs de primes »*, profitant d'une manne financière avant d'aller voir ailleurs. *« Ceux qui investissent en régions dirigent souvent des entreprises familiales ou patrimoniales, s'inscrivant dans le long terme et cherchant une croissance pérenne,* assure Fanny Letier, directrice exécutive de l'investissement fonds propres PME de Bpifrance, la banque publique d'investissement. *Nous voulons pousser les entreprises à investir, les aider à prendre les bons risques pour déclencher des opportunités de croissance. Soit par des investissements productifs – créer des usines ou les moderniser pour être plus compétitives –, soit par des investissements immatériels – nouvelles marques, dépôts de brevets, etc –, soit par l'internationalisation. Le but est de renforcer les PME pour développer, en France, l'équivalent du Mittelstand allemand. »* ■

Stéphanie Condis

Des bassins d'activité stratégiques

Le choix d'une région où s'implanter commence par l'examen de ses atou en matière de main-d'œuvre, de partenaires économiques et de clients potentiels. Partout en France ont émergé des filières d'excellence et des écosystèmes spécialisés, générateurs de dynamisme économique.

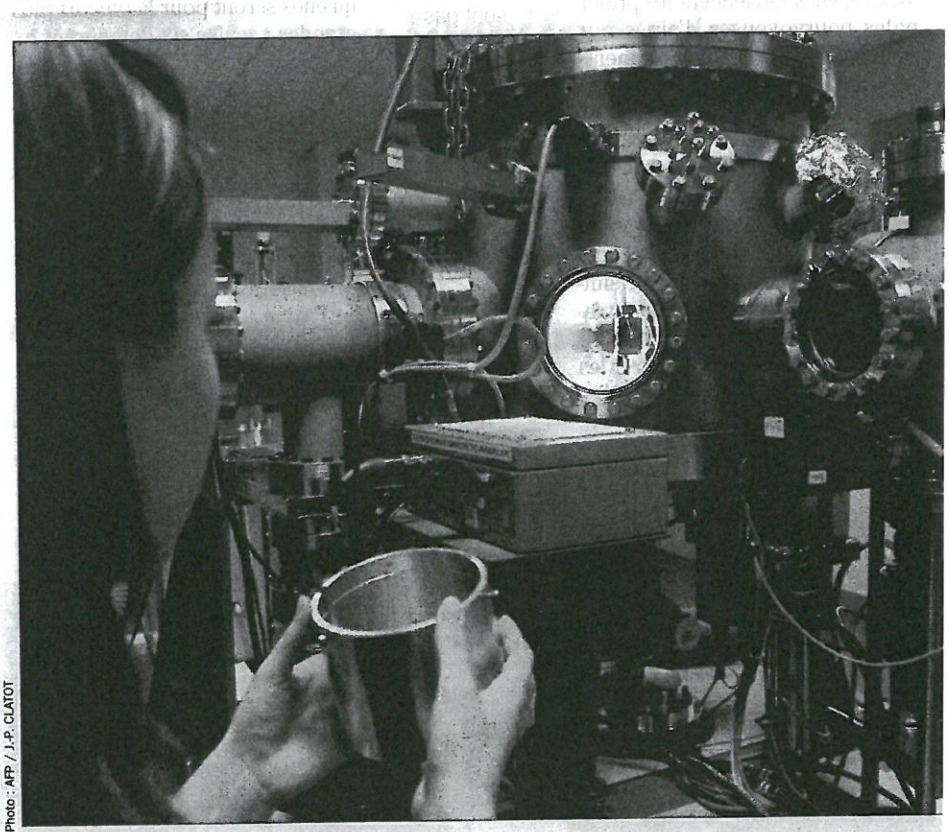

Photo : AFP / J.-P. CLATOT

À Minatec, centre de pointe sur les nanotechnologies implanté à Grenoble, une ingénieure prépare un accélérateur d'électrons.

Le premier élément à prendre en compte pour investir en régions, c'est le bassin d'emploi et de consommation. Les recrutements seront-ils plus faciles qu'ailleurs ? Les débouchés plus nombreux ? Un territoire dont la main-d'œuvre est qualifiée et diversifiée, où les universités et grandes écoles sont actives et bien intégrées au tissu économique, présente des atouts essentiels. La capacité de reconversion peut aussi donner un second souffle à une région. Comme à Charleville-Mézières, où une usine de maroquinerie créée en 2005 par Hermès emploie environ 300 personnes venues de la métallurgie.

Formations initiale, continue ou en alternance… Les régions ont tout intérêt à miser sur les compétences des futurs salariés. Néanmoins, il faut aussi parvenir à les garder. Amiens, par exemple, a de bonnes filières universitaires, mais sa situation, entre Paris et Lille, rend difficile le maintien sur place d'experts et de profils expérimentés dans certains domaines, comme le numérique, car ils sont captés par les grandes métropoles voisines. Il faut donc impulser une dynamique d'attractivité globale, ainsi que le souligne Antoine Colson, cogérant de

Parcours France, salon annuel des projets en régions : *« Aujourd'hui, les territoires ne vendent plus seulement des zones d'aménagement concerté, ils proposent un accès à un écosystème large, telle l'innovation. »* C'est dans ce but que l'Aquitaine a mis en place des filières d'excellence, comme l'explique Agnès Champalaune, responsable du service attractivité et implantation d'entreprises de l'agence Aquitaine Développement Innovation : *« Dans l'aéronautique, les neurosciences, les géosciences ou les lasers, nous avons construit des écosystèmes autour de pôles de compétitivité, laboratoires de recherche, centres de formation, plateformes de tests, etc. L'Aquitaine est devenue la première région française pour la part du budget investi en recherche et développement. »* La France accueille aujourd'hui plus de 70 pôles de compétitivité, spécialisés par exemple dans les nanotechnologies à Grenoble, la santé dans Alsace BioValley ou encore les géosciences à Pau. La mise en réseau de ces savoir-faire et compétences est un plus non négligeable. D'abord à l'intérieur de la zone concernée, car les entreprises augmentent le volume des affaires réalisées directement entre elles : à Lille, au sein d'EuraTechnologies, le parc d'activités et incubateur autour des TIC, presque un tiers du business est effectué entre les sociétés installées sur place. Mais la mise en relation intervient aussi au niveau national, entre territoires, comme le montre l'initiative French Tech *(lire encadré)*. ■ S. C

Le label French Tech

Amorcée fin 2013 sous l'impulsion de l'Etat, la French Tech (www.lafrenchtech.com) a pour but de transformer la France en accélérateur de start-up, en mettant en relation les treize métropoles labellisées : Aix-Marseille, Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Montpellier, Nantes, Rennes, Toulouse, mais aussi Brest-Morlaix-Quimper-Lannion, Rouen-Caen-Le Havre, Metz-Nancy-Thionville-Epinal et Nice-Cannes-Grasse-Sophia-Antipolis. Ainsi que les quatre écosystèmes thématiques qui ont rejoint cette initiative en juin dernier : l'Alsace avec les technologies biomédicales ; Angers pour les objets connectés ; Avignon et le numérique culturel ; Saint-Etienne autour du design. Fédérer les initiatives, partager les expériences, renforcer la culture entrepreneuriale, faire rayonner hors de nos frontières le savoir-faire technologique français en la matière, s'appuyer sur des aides spécifiques et mettre en réseau les territoires porteurs... Toutes ces actions visent à créer une dynamique de croissance, un effet boule de neige grâce à la participation d'acteurs locaux diversifiés : entrepreneurs, investisseurs, grands groupes, associations, opérateurs publics, centres de recherche, etc. La capacité d'investissement du Fonds French Tech Accélération, qui est associé au label, est de 200 millions d'euros, permettant de développer des accélérateurs de start-up. La Bourse French Tech encourage ainsi les créateurs d'entreprises innovantes ayant un fort potentiel de croissance.

Des infrastructures de qualité

Liaisons par autoroute et TGV, généralisation de l'Internet haut débit : s'éloigner de la capitale n'est plus un handicap pour les entreprises. D'autant que les régions, désormais ultraconnectées, ont fait beaucoup d'efforts pour moderniser leur parc immobilier professionnel, toujours aussi bon marché.

Photo : Alain Montaufier

La ligne à grande vitesse Paris-Bordeaux (ici en chantier à Poitiers) reliera les deux villes en deux heures en 2017, contre trois aujourd'hui.

Victime de son succès… Quand Arnaud Jibaut a décidé de quitter Paris en 2002 pour lancer Awelty, une société de création de sites Internet, à Amiens, sa ville d'origine, il ne pensait pas qu'il devrait changer de locaux quatre fois en trois ans ! « *L'activité s'est développée rapidement et j'ai dû recruter. Cependant, pour accueillir les nouveaux employés, il n'y avait à l'époque, à Amiens, pas d'incubateur ou de pépinière proposant des espaces modulables appropriés aux start-up du numérique.* » Aujourd'hui, la situation a bien changé : partout en France, incubateurs, pépinières d'entreprises, espaces de coworking se multiplient. Comme le réseau des « *cantines* », des lieux où les start-up du numérique se regroupent, partageant les bureaux mais aussi leurs expériences. Il en existe à Nantes, Rennes, Toulouse, Toulon, etc. Au-delà de ces mutualisations de locaux, les entreprises qui s'implantent en régions bénéficient en général d'un parc immobilier beaucoup plus disponible et bon marché qu'en Ile-de-France. Une aubaine à condition de ne pas se retrouver isolé. D'où l'importance des moyens de communication. C'est l'« *effet TGV* » dont ont profité Le Mans ou Reims (lire encadré), et qui atteindra bientôt Bordeaux : avec la ligne à grande vitesse prévue en 2017, Paris sera à deux heures et non plus trois heures. « *Un hub logistique multimodal est un atout certain*, constate Laurence Soldermann de Provence Promotion, l'agence de développement économique des Bouches-du-Rhône. *L'aéroport de Marseille-Provence est le deuxième en France pour le fret. Nous sommes desservis par le TGV et les autoroutes, nous possédons des ports fluviaux et maritimes.* » Des arguments évidents pour faire venir les porteurs de projet. Moins évident, l'exemple de l'Auvergne est pourtant intéressant : la région a fait le choix d'être hyperconnectée, non pas par les transports, car sa situation géographique constitue parfois un frein, mais par Internet. « *Nous avons une importante politique d'aménagement du territoire et nous avons développé partout le haut débit*, souligne Pascal Guittard, directeur de l'Agence régionale de développement des territoires d'Auvergne. *En 2017, ce sera la première région très haut débit de France. Les start-up numériques peuvent mener leur activité où elles veulent, pas forcément en ville.* » Avis aux amateurs de nature ! ■ **S. C**

Champagne-Ardenne, carrefour de l'Europe

Les Romains avaient déjà tout compris : ils avaient fait se croiser en Champagne les voies qui traversaient la Gaule du nord au sud et d'est en ouest. L'histoire se répète avec la construction du chaînon manquant pour créer une liaison autoroutière continue entre Rotterdam et Marseille : l'A304, gratuite, sera inaugurée en 2017. Reims est à la croisée des axes Lille-Lyon-Marseille et Nantes-Paris-Strasbourg. La ville est bien desservie par l'A4 et l'A26. Le TGV Est la relie en quarante-cinq minutes à Paris et en trente minutes à l'aéroport de Roissy. Cette proximité avec l'Ile-de-France en fait son prolongement naturel : des entreprises franciliennes viennent s'installer à Reims et dans ses environs pour profiter, notamment, de loyers moins élevés. Cependant, le centre de gravité de Champagne-Ardenne sera bientôt déplacé. Le redécoupage territorial implique une fusion entre Champagne-Ardenne, la Lorraine et l'Alsace, avec pour capitale Strasbourg. Une manière de s'inscrire plus largement dans une logique transfrontalière, avec le Benelux et l'Allemagne.

3 Les aides financières

Investir en régions peut donner droit à des aides, des exonérations fiscales et sociales, ou des prêts. Un coup de pouce non négligeable pour les entreprises de tous les secteurs. A condition qu'elles s'y retrouvent parmi toutes les dispositions prévues dans les différents territoires.

Photo : Bpifrance

Rencontre entre des entrepreneurs et des conseillers de Bpifrance. La banque publique d'investissement aide financièrement les PME innovantes.

Quand Olivier Nishimata, cofondateur du magazine Dynamique entrepreneuriale, a demandé à un jeune patron pourquoi il s'était installé à Dijon, celui-ci a répondu comme une évidence : *« Les aides en régions sont plus accessibles qu'à Paris. »* Un constat partagé par Dominique Restino, président de l'Agence pour la création d'entreprises (APCE) : *« En Ile-de-France, il y a plus d'argent disponible mais beaucoup de concurrence. Alors que dans les villes moyennes, les porteurs de projet sont plus visibles et les délais pour traiter leurs demandes plus courts. »* Cependant, il n'est pas aisé de se repérer parmi toutes les aides locales. Le site de l'APCE permet aux entrepreneurs de déterminer leur profil afin de s'orienter vers les bons interlocuteurs. Les chambres de commerce et d'industrie proposent également le portail Les-aides.fr pour informer les entreprises selon leur domaine d'activité. Les plus innovantes ont par exemple à leur disposition l'aide à la maturation des projets innovants ou l'aide régionale à l'innovation et aux transferts de technologie.

Autre piste non négligeable, les exonérations fiscales garanties par certains territoires. Les Ardennes accueillent ainsi un bassin d'emploi à redynamiser (BER, voir encadré) et une zone de revitalisation rurale (ZRR) où les entreprises qui s'implantent sont exonérées de charges fiscales et sociales pendant une durée déterminée.

Bpifrance, la banque publique d'investissement, offre quant à elle des prêts à la création d'entreprise, des prêts *« Usine du futur »* pour moderniser les industries, et des prêts de développement sur cinq-dix ans. Cette filiale de la Caisse des dépôts et de l'Etat possède une quarantaine d'antennes régionales. *« Nos équipes sur le terrain détectent les entreprises qui veulent innover, changer d'échelle, s'internationaliser, et que nous pouvons financer, avec nos fonds régionaux de proximité ou nos fonds spécialisés pour les industries créatives, le tourisme, l'automobile, le ferroviaire, le nucléaire ou le bois »*, précise Fanny Letier, directrice exécutive de l'investissement pour les fonds propres PME. Ces derniers constituent l'un des principaux produits de Bpifrance pour les PME : la banque publique d'investissement prend une participation minoritaire au capital de l'entreprise, dont la levée de financement bancaire est ainsi facilitée. Bpifrance prend alors le risque aux côtés de l'entrepreneur, pas à sa place. ■ **S. C**

Des bassins d'emploi à redynamiser

Il existe deux BER en France. L'un se trouve dans l'Ariège (Lavelanet, pays d'Olmes et pays des Pyrénées cathares) et l'autre dans la vallée de la Meuse (Ardennes), lequel regroupe un plus grand nombre de communes. Ces bassins proposent des exemptions fiscales et de charges sociales aux entrepreneurs qui veulent y créer leur société, en reprendre une ou installer une filiale. Le dispositif ardennais, valable pour toute implantation matérielle des moyens d'exploitation d'ici au 31 décembre 2017, prévoit ainsi des exonérations pendant cinq ans. Un simulateur sur le site Internet Ber.ardennes-developpement.com permet d'estimer le gain pour les porteurs de projet. Par exemple, pour la création d'une PME industrielle de 35 salariés, l'exonération potentielle atteint 800 000 euros sur les quatre premières années (impôt sur les sociétés et charges sociales Urssaf). Un avantage comparable à celui qu'offrent les pays européens les moins taxés, comme le Luxembourg voisin.

Photo : Anaël Dang/Parcours France

4 L'accompagnement

Au-delà de l'avantage des aides financières, les créateurs et repreneurs d'entreprise ont la possibilité d'être soutenus, lors de leur installation en régions, pour accéder aux réseaux locaux, aux formations professionnelles et aux conseils en stratégie, et voir ainsi leurs initiatives pérennisées.

Souvent, les chefs d'entreprise regrettent de ne pas être accompagnés dans leur projet, d'être isolés, de ne pas bénéficier de conseils ou de partage d'expérience. *« Ils sont très demandeurs d'une mise en réseau,* note Fanny Letier, directrice exécutive de l'investissement fonds propres PME de Bpifrance, la banque publique d'investissement. *Nous leur permettons de rencontrer d'autres entrepreneurs qui font face aux mêmes problématiques, et nous facilitons les partenariats business entre PME ou avec de grands groupes.* » Les chambres de commerce et d'industrie jouent aussi ce rôle d'animateur de réseaux, tout comme les agences de développement économique dans les différents territoires. En France, les trois principales sont celles de Paris et de Lyon, ainsi que Provence Promotion qui couvre toutes les Bouches-du-Rhône. Laurence Soldermann, manager de son pôle implantation, s'occupe du programme *« Start in Provence »* : *« Nous épaulons les créateurs d'entreprise en les aidant à recruter, à entrer en contact avec les écosystèmes économique, académique et de recherche. »* L'agence a également initié *« Go Between in Provence »*, pour les repreneurs d'entreprise cette fois : ceux-ci ont accès à une base de données en ligne pour consulter les transmissions possibles dans le département. Laurent Prax, ancien directeur général de société à Paris, a reçu le soutien de Provence Promotion quand il a décidé de déménager avec sa famille dans la région, en 2012 : *« L'agence m'a fourni une cartographie de l'économie locale, m'a aidé à constituer un réseau et m'a permis de suivre une formation à l'Institut régional des créateurs d'entreprise. J'ai fini par reprendre la Maison Bernard Laget, créée en 1946, spécialisée dans les produits pour l'aromathé-*

À « Parcours France », salon annuel de projets en régions, qui met en relation entrepreneurs et représentants des collectivités.

rapie, les huiles essentielles et les cosmétiques bio à base de plantes. » Il ne regrette pas le moins du monde ce changement de vie. Pour inciter les candidats à franchir le pas, les régions se mobilisent, rivalisent de bonnes idées et proposent un accompagnement très complet. Comme le concept de résidences d'entrepreneurs (lire encadré).

L'objectif est de mettre toutes les chances du côté des porteurs de projet pour que leur activité devienne pérenne. Et pour que les PME se transforment ensuite en entreprise de taille intermédiaire, insiste Fanny Letier, de Bpifrance : « *En 2014, nous avons lancé l'Accélérateur PME dans ce but : 65 sociétés ont été sélectionnées dans toute la France pour intégrer ce programme. Les entrepreneurs suivent pendant deux ans une formation collective gratuite, avec un séminaire par mois. Nous allons lancer la deuxième promotion en 2016 et nous faisons donc le tour des régions en cette fin d'année pour recruter les 65 prochains participants.* » Outre ces formations, Bpifrance dispense des conseils en stratégie, logistique, gestion des stocks, etc. De son côté, l'Agence régionale de développement des territoires d'Auvergne (Ardta) a bâti un réseau de coachs numériques pour accompagner les TPE dans leurs projets de développement numérique. Toutes ces actions participent au renforcement du dynamisme des régions, mais les entrepreneurs n'en sont pas encore suffisamment informés, alors qu'elles leur seraient fort utiles. ■ **S. C**

Les résidences d'entrepreneurs

Pour attirer les talents et les porteurs de projet, l'Agence régionale de développement des territoires d'Auvergne (Ardta) a mis en place ce dispositif original, inspiré des résidences d'artistes, qui assure un accompagnement financier et technique. Les repreneurs d'entreprise en provenance d'une autre région bénéficient de la formule courte : l'agence prend en charge leurs frais de déplacement et d'hébergement sur une brève période. La version longue s'adresse aux créateurs de société, venus d'Auvergne ou d'ailleurs : ils perçoivent l'équivalent d'un salaire sur une période de trois mois, renouvelable une fois, pour pouvoir se concentrer sur le lancement de leur activité. Depuis 2007, 2 110 porteurs de projet ont été accueillis en résidence. « *Le taux de concrétisation de 60 % est globalement satisfaisant,* estime Pascal Guittard, directeur de l'Ardta. *En tout, nous organisons chaque année 100 résidences longues et 200 courtes, dont les participants viennent principalement d'Ile-de-France, de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de Rhône-Alpes.* » En plus d'un coup de pouce financier, les résidents profitent de formations, d'études de marché et de viabilité de leur projet, proposées gratuitement ou encore d'aides proposées par l'Ardta pour monter leur dossier auprès des banques. L'initiative fait des émules, par exemple à Nancy, qui va instaurer des résidences d'entrepreneurs à partir de l'an prochain : pendant trois ans, la ville fournira des locaux partagés aux porteurs de projet et les mettra en relation avec des banques, des investisseurs et autres partenaires économiques.

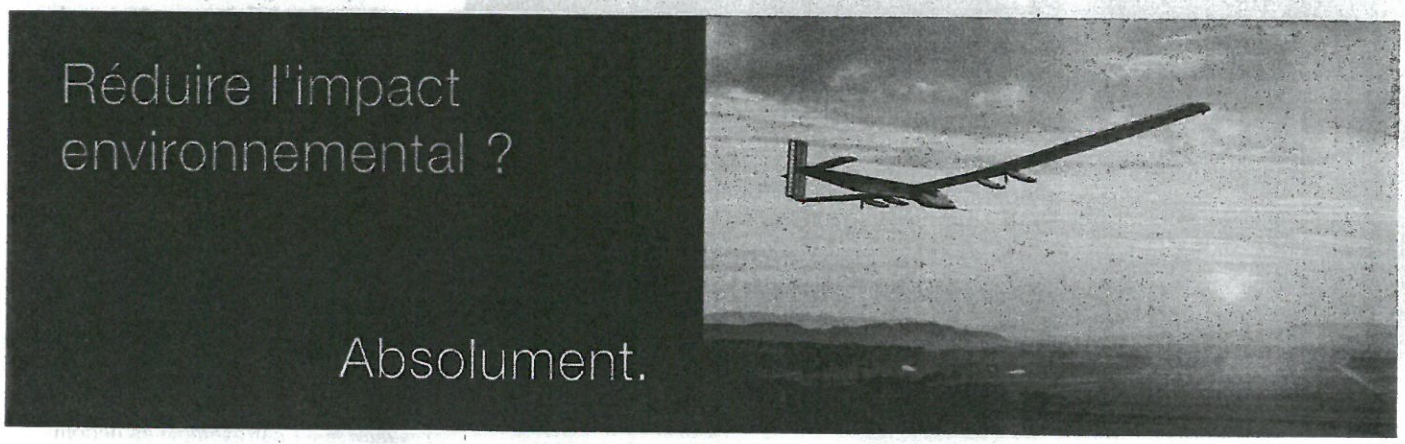

ABB contribue au déploiement de la transition énergétique en France et dans le monde en apportant à ses clients dans l'industrie, le transport, les infrastructures et les utilités des solutions innovantes, opérationnelles et durables pour améliorer leurs performances tout en diminuant les émissions générées et l'impact de leurs activités sur l'environnement. Engageons-nous en faveur du développement durable. www.abb.fr

ABB France
Contact Center
N°Azur 0 810 020 000
PRIX APPEL LOCAL

SOLUTIONS COP21 PARIS 2015

Power and productivity
for a better world™

ABB

La qualité de vie

Il n'y a pas que le travail dans la vie ! L'accès à la culture et la proximité de la nature, la taille humaine d'une ville et l'ensoleillement élevé ne sont pas des facteurs anecdotiques au moment de faire son choix… Les régions l'ont bien compris, qui font tout pour faire rêver les entrepreneurs.

Malgré son enthousiasme et son énergie, il n'a pas pu rivaliser. Jean-Yves Heyer, directeur général de l'agence de développement économique Invest in Reims, s'est trouvé à court d'arguments quand le chef d'entreprise qu'il voulait convaincre de s'implanter en Champagne lui a avoué, après plusieurs rendez-vous, qu'il avait une maison près de La Rochelle et qu'il était amateur de voile. Jean-Yves Heyer est certes prêt à déplacer des montagnes, mais l'océan, c'est impossible ! « *En général, nos concurrentes sont plutôt les villes à une heure de Paris.* » Il recommande de compter le nombre de grues avant de s'implanter quelque part : « *Une ville sans grue, c'est une ville sans projet !* » Pourtant, ce n'est pas ce qui est mis en avant en premier sur les plaquettes ou les campagnes de pub des territoires. Qui brandissent plutôt, pour la plupart, ces arguments imparables : l'ensoleillement, le calme et la proximité de la nature. La bataille se joue sur le terrain de la communication et du marketing territorial, à coup de slogans et de jeux de mots. « *Une Région puissance 3* » cherche à vendre la prochaine fusion entre Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes. « *Sarthe Me Up : la Sarthe réussit, venez réussir en Sarthe* » ose une référence aux Rolling Stones. « *Brest Life* » montre un homme face au « *phare du Petit Minou* », indique la légende pour les nuls en géographie. « *Soissons : changez de capitale* » fait allusion à la première capitale du royaume des Francs, précision notifiée par un astérisque pour les nuls en histoire. Pour les nuls en maths, Alençon fait le calcul : « *Jouez la montre ! Domicile + crèche + école + bureau, 30 minutes chrono pour votre marathon matinal.* » Et même les nuls en anglais comprennent aisément « *Vis ta life en Auvergne* », la toute nouvelle campagne d'attractivité de la région, qui propose même de changer de vie « *avec la garantie satisfait ou remboursé* » ! Par exemple en dédommageant une partie des frais de déménagement pour ceux qui voudraient repartir. « *On ne prend pas beaucoup de risques, ceux qui s'installent en Auvergne restent* », se félicite Pascal Guittard, directeur de l'Agence régionale de développement des territoires d'Auvergne. Il évalue même que, dans la reprise d'une entreprise, l'irrationnel, la qualité et le mode de vie influencent 60 % de la décision. ■ **S. C**

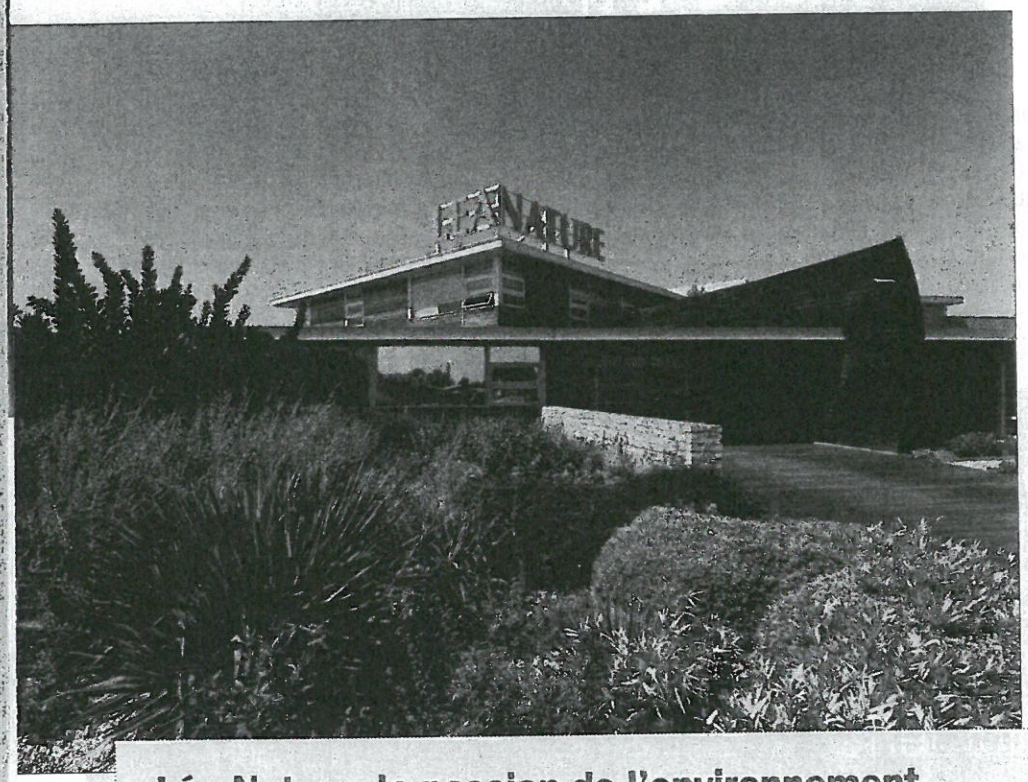

Photo : Xavier Leoty

Léa Nature, la passion de l'environnement

Charles Kloboukoff est un patron cohérent. Après avoir créé à Pantin, en 1993, son entreprise spécialisée dans les produits bio de bien-être et de santé à base de plantes et d'ingrédients naturels, il a décidé de se mettre au vert. Ou plutôt au bleu : il cherchait à déménager sa société et sa famille entre Rennes et Bordeaux, pour travailler et vivre dans un environnement plus préservé. C'est La Rochelle qui a remporté la mise, en 1996 : une ville intimiste et avant-gardiste dans le domaine de l'écologie. Toujours dans cette logique, le siège social est construit avec des matériaux écologiques et recourt aux énergies renouvelables. Le groupe Léa Nature, dont le chiffre d'affaires affiche une croissance à deux chiffres, compte aujourd'hui 870 salariés, dont certains se trouvent sur des sites de production rachetés ailleurs en France. L'an prochain, il inaugurera un biopôle à côté du siège, avec restaurant d'entreprise bio et local, boutique, jardins de la biodiversité et complexe sportif. Histoire d'améliorer encore la qualité de vie.